

16 avril 2020

CORONAVIRUS : POINT DE SITUATION À MONTIGNY N°5

COMMUNIQUÉ DE JEAN-NOËL CARPENTIER, MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Dans le contexte de crise sanitaire, chacun doit respecter les consignes contre la propagation du virus. Les déplacements doivent être réduits au strict minimum. Si vous devez sortir, munissez-vous de la déclaration de déplacement et d'une pièce d'identité.

Aide aux familles

De nombreuses familles subissent des pertes de revenu (baisse de l'activité professionnelle, chômage partiel...). Lesquelles s'ajoutent souvent à une augmentation des dépenses, notamment liées à la préparation des repas des enfants alors que la cantine scolaire est suspendue. La ville a décidé d'une aide pour les familles des quotients A à F de 100€ pour le 1^{er} enfant et de 50€ pour les suivants sous forme de bons alimentaires. Pour les familles des quotients plus élevés (G à J) qui rencontrent des difficultés financières des aides peuvent être accordées par le CCAS.

Accueil des enfants des personnels soignants et de sécurité

L'accueil des enfants des personnels soignants et de sécurité est assuré à l'école Coppens et au multi-accueil. Cet accueil est gratuit par mesure de solidarité.

Distribution de masques en tissu et de visières de protection

Plusieurs milliers de masques en tissu ont été commandés à un prestataire. Des associations et de nombreux bénévoles en réalisent également. La municipalité en assure la distribution. 500 ont déjà été distribués. A partir de mercredi 22 avril, les Ignymontains pourront à nouveau venir en retirer, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, à l'entrée de la Mairie.

La ville invite également tous les Ignymontains qui le peuvent à réaliser bénévolement des masques en tissu pour ceux qui ne peuvent en fabriquer eux-mêmes.

Par ailleurs, des visières protégeant le visage contre les postillons sont créées grâce à l'imprimante 3D du Fablab. Elles sont distribuées en priorité aux pharmacies, à la Maison de retraite J. Lennon et aux médecins qui en ont besoin. Nous équipons aussi certains salariés de Carrefour, les petits commerces et les ambulanciers...

Aides aux seniors

Pour les personnes âgées (+70 ans) et/ou handicapées, le service de portage de repas à domicile (le midi du lundi au samedi) est gratuit. Inscriptions au 01 30 26 37 81.

Des masques en tissu leurs seront également proposés lors de la distribution des repas.

Le CCAS prend contact plusieurs fois par semaine avec les personnes vulnérables via un registre des personnes fragiles. Si vous êtes seul(e) ou si vous en ressentez le besoin, inscrivez-vous au 01 30 26 37 81 ou depuis le site internet de la ville (rubrique « Mes démarches », puis « Solidarité »).

Une plateforme de solidarité locale

Une plateforme d'entraide locale a été ouverte pour recenser et faciliter les initiatives solidaires entre Ignymontains : sortie d'animaux de compagnie, courses « sans contact », aide aux devoirs...
<https://www.montigny95.fr/actus/coronavirus-une-plateforme-dentraide-pour-les-ignymontains>

Une plateforme nationale existe également : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Nettoyage des rues

La Ville procède à un nettoyage et une désinfection renforcée du mobilier urbain et des sites les plus fréquentés (gare, parvis Picasso, place Delacroix, abords de commerces encore ouverts...). Le produit utilisé, dilué dans de l'eau, est une composition homologuée à base de désinfectants, dont de l'alcool, que l'on trouve dans la plupart des produits d'entretien utilisés chez soi ou dans les entreprises. Les rues moins passantes sont également nettoyées selon un calendrier plus espacé.

Le ramassage des déchets et des encombrants est maintenu selon le calendrier habituel.

Marché alimentaire / livraison à domicile

Le marché alimentaire est suspendu par le Préfet depuis le 25 mars.

Un partenariat avec l'un des commerçant du marché a été mis en place. M. Kais livre des fruits et légumes au domicile des Ignymontains qui en font la demande (07 51 94 49 95 / 07 78 92 48 02) dans le respect des consignes de sécurité.

Par ailleurs, Carrefour a également mis en place un service de livraison à domicile.

Contacteur des services municipaux

Les services de la ville continuent de fonctionner pour assurer la continuité du service public :

- Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h au 01 30 26 30 26 pour toute demande d'information ;
- Une permanence physique du CCAS a lieu tous les mardis et jeudis de 10h à 17h ;
- Pour s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables ou pour bénéficier du service de portage à domicile : 01 30 26 37 81.

Services de sécurité

La Police municipale reste pleinement engagée sur le territoire, en lien avec la Police nationale pour veiller au respect des mesures de confinement et à la tranquillité publique. N'hésitez pas à les joindre :

- Police municipale du lundi au vendredi (8h30/18h) et le samedi (8h/14h) au 01 30 26 30 26.
- Police intercommunale du lundi au vendredi (16h45/5h00) et le week-end : 01 34 44 82 82
- Police nationale : 17.

Où trouver des informations ?

Le site et la page Facebook de la ville sont régulièrement actualisés pour tenir les Ignymontains informés et répondre aux interrogations des habitants. Le magazine municipal d'avril est disponible sur le site internet.

Site du gouvernement recensant les informations officielles et les attestations de déplacement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

L'attestation téléchargeable sur smartphone : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>